

## Classifier des emplois et mettre en place une politique de rémunération

Date et durée
Code formation : RH001FR Durée : 3 jours Nombre d'heures : 21 heures
Description
<p>En gestion des ressources humaines, <b>la classification des emplois et la politique de rémunération</b> sont des outils essentiels au sein d'une entreprise. Elles contribuent à la performance de l'entreprise en assurant une répartition équitable et motivante des salaires. Ainsi, ces <b>2 éléments stratégiques RH</b> favorisent la fidélisation des salariés et permettent de mieux planifier et contrôler la masse salariale.</p> <p>Cette formation destinée à des responsables des ressources humaines vise à vous familiariser avec les outils RH nécessaires pour la classification des emplois. Ses concepts, <b>ses méthodes et son déroulement</b> sont abordés en détail. De plus, le programme couvre également les aspects liés à la création d'une <b>politique de rémunération</b>.</p> <p>Très complète, cette courte formation est idéale pour tous ceux qui débutent en RH dans la fonction publique. Elle permet de maîtriser les aspects essentiels de la classification des emplois et de la politique de rémunération qui font parties de <b>la mise en place de la GPEC</b>.</p>
Objectifs
<p>Au terme de cette formation, vous atteindrez les objectifs de compétences suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• réaliser un organigramme avec une cartographie des postes ;</li><li>• analyser, hiérarchiser et classer des postes en fonction de leurs responsabilités ;</li><li>• assurer une cohérence interne sur les pratiques et les niveaux de rémunération ;</li><li>• contribuer aux prises de décisions relatives au management des ressources humaines (recrutement, promotion, mobilité interne, formation, etc.) ;</li><li>• préparer des changements organisationnels.</li></ul>
Points forts
Une formation dispensée par des spécialistes en ressources humaines, une étude de cas pour évaluer vos compétences et des sessions de partage d'expérience.
Modalités d'évaluation
Etude de cas
Pré-requis
Suivre cette formation ne nécessite aucun prérequis.
Public

## **Cette formation s'adresse aux publics suivants :**

- les chefs d'entreprise, les responsables RH ou DRH, les responsables du personnel ou encore les responsables des rémunérations qui sont chargés de mettre en place un projet de description de poste au sein de leur entreprise.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Responsable / Directeur des ressources humaines (RH)

Gestionnaire de personnel

Manager

Programme

### **1. Découvrir les outils RH pour la classification des emplois**

- L'organigramme.
- Les fiches de poste.
- Le répertoire des métiers.
- La cartographie des compétences.
- La politique de la GPEC.

### **2. Comprendre la classification des emplois**

- Qu'est-ce qu'une classification des emplois et quelles sont les méthodes.
- Les étapes clés de la démarche de classification des emplois ou des postes.
- La méthodes de cotation des emplois.

### **3. Mettre en place la classification des emplois**

- La définition des domaines fonctionnels.
- La définition des critères de classification.
- L'élaboration du barème de cotation des critères.
- La définition des niveaux de classification.
- La mise en place de la grille de classification.

*Étude de cas :*

- évaluer 20 fiches de poste en comité.

### **4. Elaborer une politique de rémunération**

- Les typologies d'écarts et de risques.
- L'utilisation d'un outil d'analyse des écarts de rémunération.
- L'analyse des écarts de rémunération et la mise en place de mesures correctives.